

Vu pour être annexé à mon arrêté n° 2008-07192
en date de ce jour
Grenoble le : 8 août 2008
pour le Préfet

Lyon le 8 août 2008
Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général

Gilles BARSACQ

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

René BIDAL

S.A.G.E
BOURBRE

Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) :
Syndicat mixte d'Amgt du Bassin de la Bourbre
6 place Albert Thévenon
38110 LA TOUR DU PIN

S.A.G.E. BOURBRE :
Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

Volume 3
Atlas Cartographique

Projet adopté par la CLE – 6 mars 2008

Cartes Etat des Lieux

- 1.1 Situation géographique et géologie
- 1.2 Situation hydrographique et hydrosystèmes
- 1.3 Limites administratives (Acteurs institutionnels)
- 1.4 a/Occupation des sols et démographie
b/Occupation des sols et agriculture (paysages et pression de pollution)
- 1.5 a/Ressource en eau – Etat non influencé
b/Prélèvements d'eau souterraine (Pompages et sources - tous usages)
- 1.6 a/Vulnérabilité de la ressource en eau souterraine et protection des captages d'alimentation en eau potable.
b/Qualité de la ressource en eau souterraine
- 1.7 Qualité des eaux superficielles.
- 1.8 a/Ouvrages d'épuration collectifs et assainissement autonome
b/Niveau de connaissance des différents rejets artisanaux et industriels
- 1.9 a/Niveau de connaissance : qualité patrimoniale et rôle fonctionnel des zones humides
b/Protection réglementaire ou contractuelle des milieux remarquables (périmètre S.A.G.E. et alentours)
- 1.10 Etat physique des cours d'eau
- 1.11 Usages des eaux superficielles ou des bords de cours d'eau.
- 1.12 Zones inondables et niveau de connaissance des aléas

Cartes Diagnostic

- 2.1 Evolution de l'urbanisation et gestion de l'Eau – vallées alluviales de la Bourbre et du Catelan
- 2.2 Diagnostic synthétique par sous territoires : déclinaisons locales des problématiques du S.A.G.E.
- 2.3 Les différentes unités fonctionnelles du bassin de la Bourbre : éléments pour une vision globale

Cartes Stratégie

- 3.1 Reconnaissance des Zones Stratégiques de Bassin en vue d'une préservation / valorisation durable des Espaces Utiles pour l'Eau à Enjeu Caractérisé (Objectifs 1-2-3)
- 3.2 Logique de gestion/aménagement de cours d'eau (objectif 4-2).

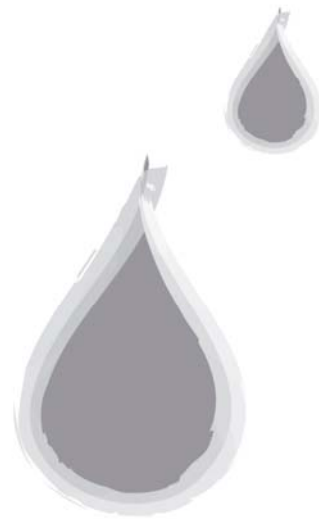
Cartes Préconisations

- 4.1 Priorités pour les requalifications réseaux ou ouvrages d'épuration (préconisations PR1, PR2, et PR6 ... dans l'esprit de P1 : Partager les Milleux Récepteurs)
- 4.2 Enjeu de la réalisation d'un Schéma Directeur des Eaux Pluviales tel que prescrit et priorités (préconisations M1 et M2... dans l'esprit de P1 : Partager les Milleux Récepteurs)



S.A.G.E.
BOURBRE

Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) :
Syndicat mixte d'Amgt du Bassin de la Bourbre
6 place Albert Thévenon
38110 LA TOUR DU PIN

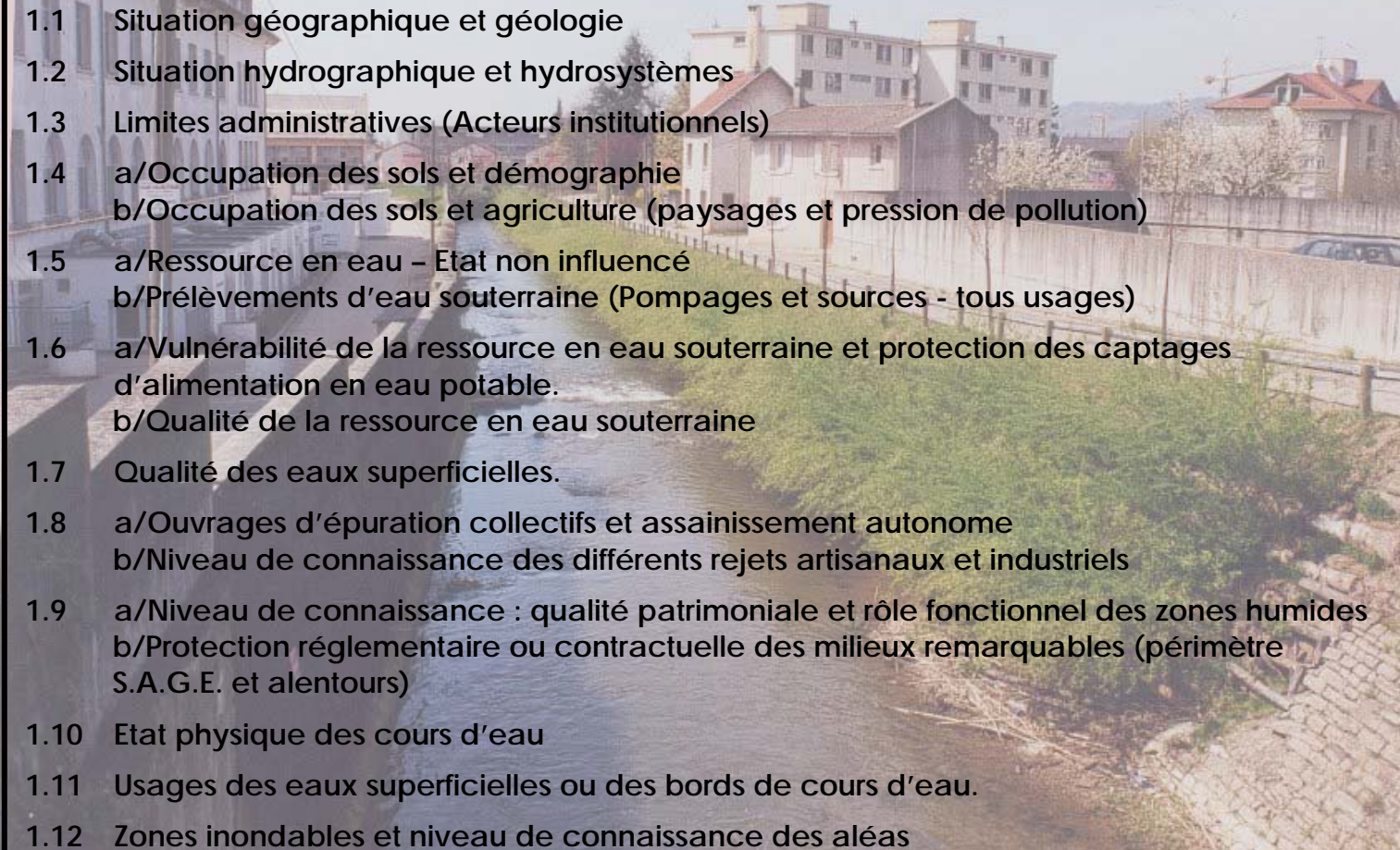


S.A.G.E. BOURBRE :
Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

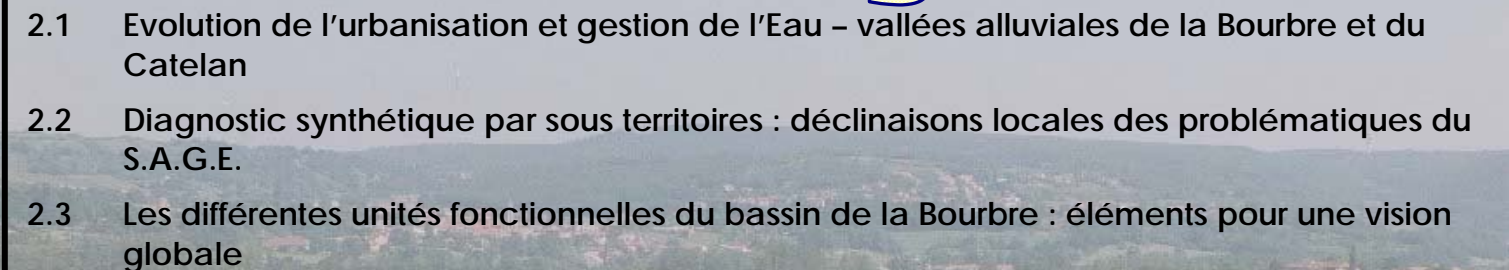
Volume 3
Atlas Cartographique

Projet adopté par la CLE – 6 mars 2008

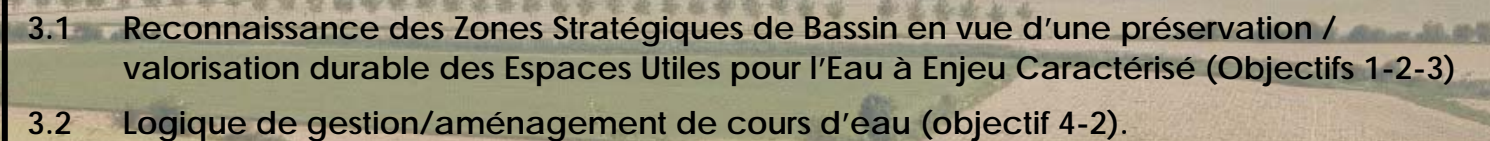
Cartes Etat des Lieux

- 
- 1.1 Situation géographique et géologie
 - 1.2 Situation hydrographique et hydrosystèmes
 - 1.3 Limites administratives (Acteurs institutionnels)
 - 1.4 a/Occupation des sols et démographie
b/Occupation des sols et agriculture (paysages et pression de pollution)
 - 1.5 a/Ressource en eau – Etat non influencé
b/Prélèvements d'eau souterraine (Pompages et sources - tous usages)
 - 1.6 a/Vulnérabilité de la ressource en eau souterraine et protection des captages d'alimentation en eau potable.
b/Qualité de la ressource en eau souterraine
 - 1.7 Qualité des eaux superficielles.
 - 1.8 a/Ouvrages d'épuration collectifs et assainissement autonome
b/Niveau de connaissance des différents rejets artisanaux et industriels
 - 1.9 a/Niveau de connaissance : qualité patrimoniale et rôle fonctionnel des zones humides
b/Protection réglementaire ou contractuelle des milieux remarquables (périmètre S.A.G.E. et alentours)
 - 1.10 Etat physique des cours d'eau
 - 1.11 Usages des eaux superficielles ou des bords de cours d'eau.
 - 1.12 Zones inondables et niveau de connaissance des aléas

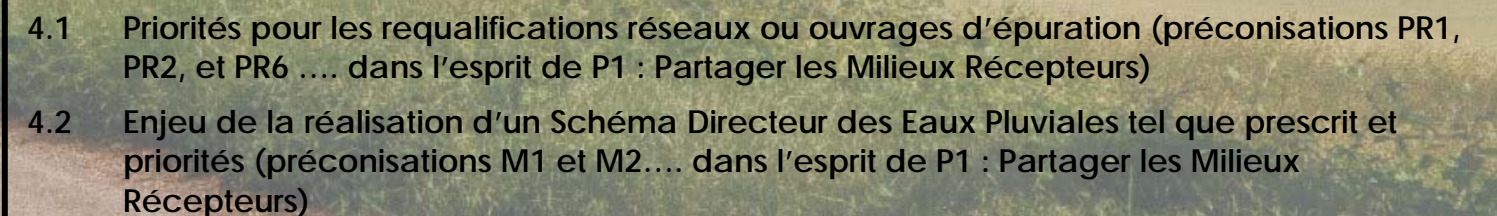
Cartes Diagnostic

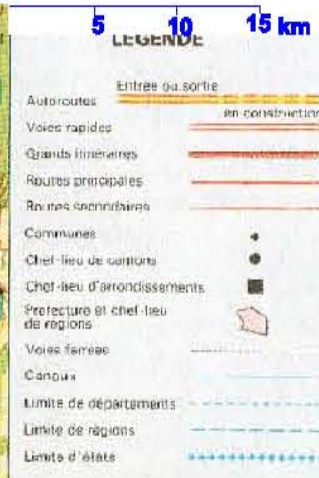
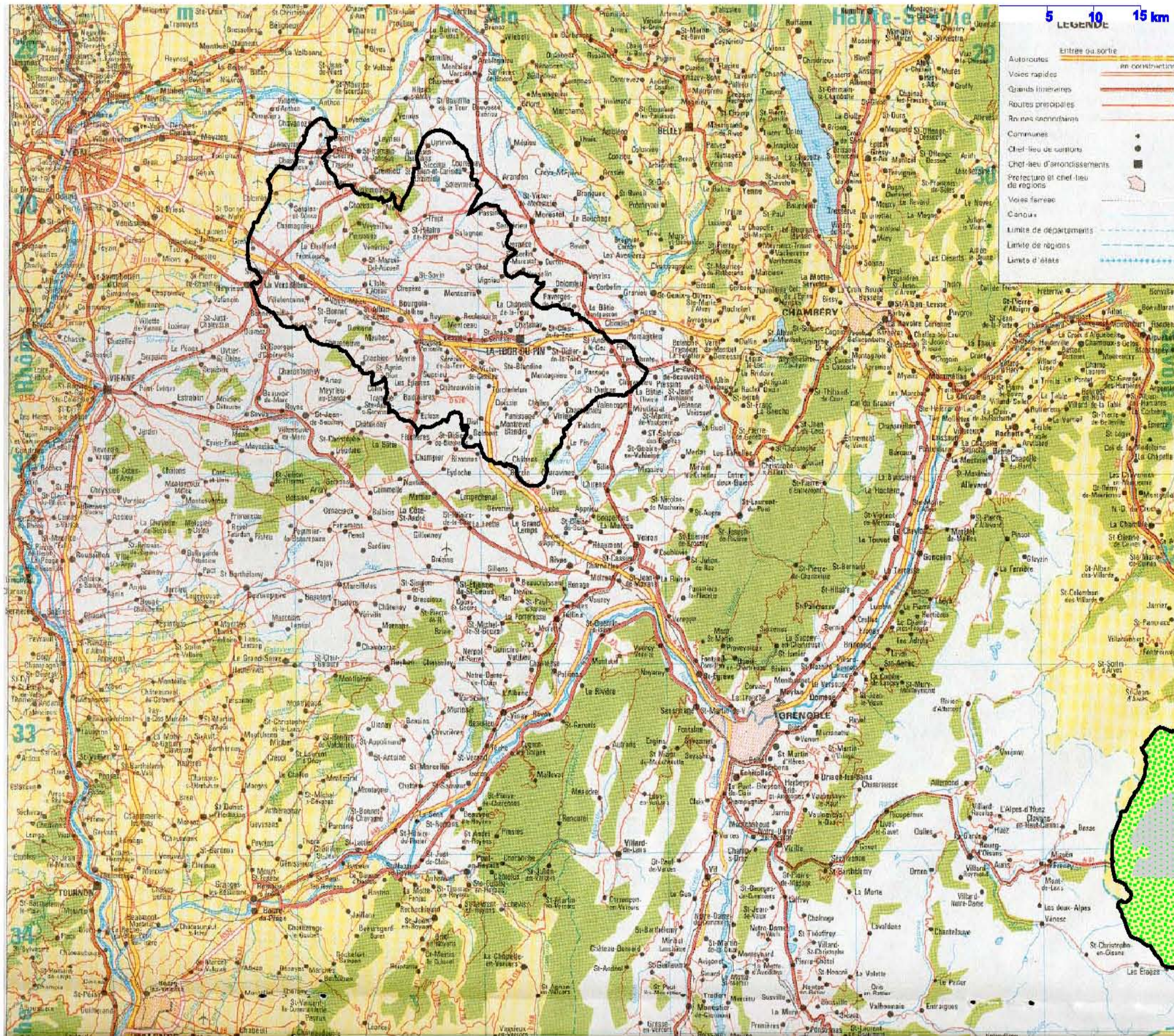
- 
- 2.1 Evolution de l'urbanisation et gestion de l'Eau – vallées alluviales de la Bourbre et du Catelan
 - 2.2 Diagnostic synthétique par sous territoires : déclinaisons locales des problématiques du S.A.G.E.
 - 2.3 Les différentes unités fonctionnelles du bassin de la Bourbre : éléments pour une vision globale

Cartes Stratégie

- 
- 3.1 Reconnaissance des Zones Stratégiques de Bassin en vue d'une préservation / valorisation durable des Espaces Utiles pour l'Eau à Enjeu Caractérisé (Objectifs 1-2-3)
 - 3.2 Logique de gestion/aménagement de cours d'eau (objectif 4-2).

Cartes Préconisations

- 
- 4.1 Priorités pour les requalifications réseaux ou ouvrages d'épuration (préconisations PR1, PR2, et PR6 dans l'esprit de P1 : Partager les Milieux Récepteurs)
 - 4.2 Enjeu de la réalisation d'un Schéma Directeur des Eaux Pluviales tel que prescrit et priorités (préconisations M1 et M2.... dans l'esprit de P1 : Partager les Milieux Récepteurs)



Situation géographique et géologie

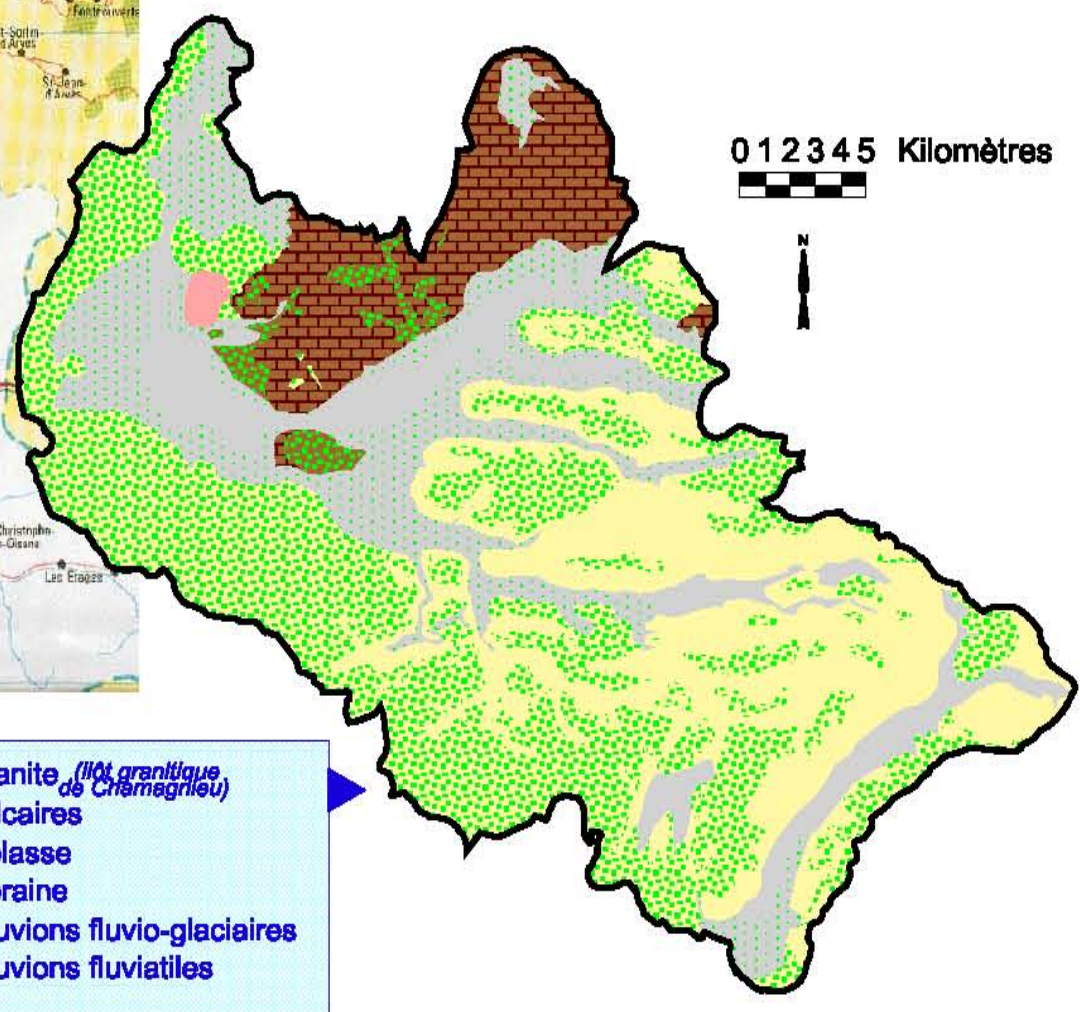
A retenir :

Le bassin de la Bourbre est situé entre Lyon et Grenoble. L'axe principal de la vallée de la Bourbre est l'axe historique de déplacement pour l'Italie depuis Lyon, entre l'Isle Crémieu au nord et les collines du Bas Dauphiné au sud.

Cet axe est aujourd'hui emprunté par la Nationale 6, l'autoroute A43 et la voie ferrée Lyon-Chambéry, d'où partent des ramifications en direction de Grenoble :

- la Nationale 85 via la vallée de l'Agny
- l'autoroute A48 via la vallée de l'Hien
- et la voie ferrée via la Haute Bourbre.

Ceci explique le dynamisme économique et la pression démographique du bassin versant de la Bourbre

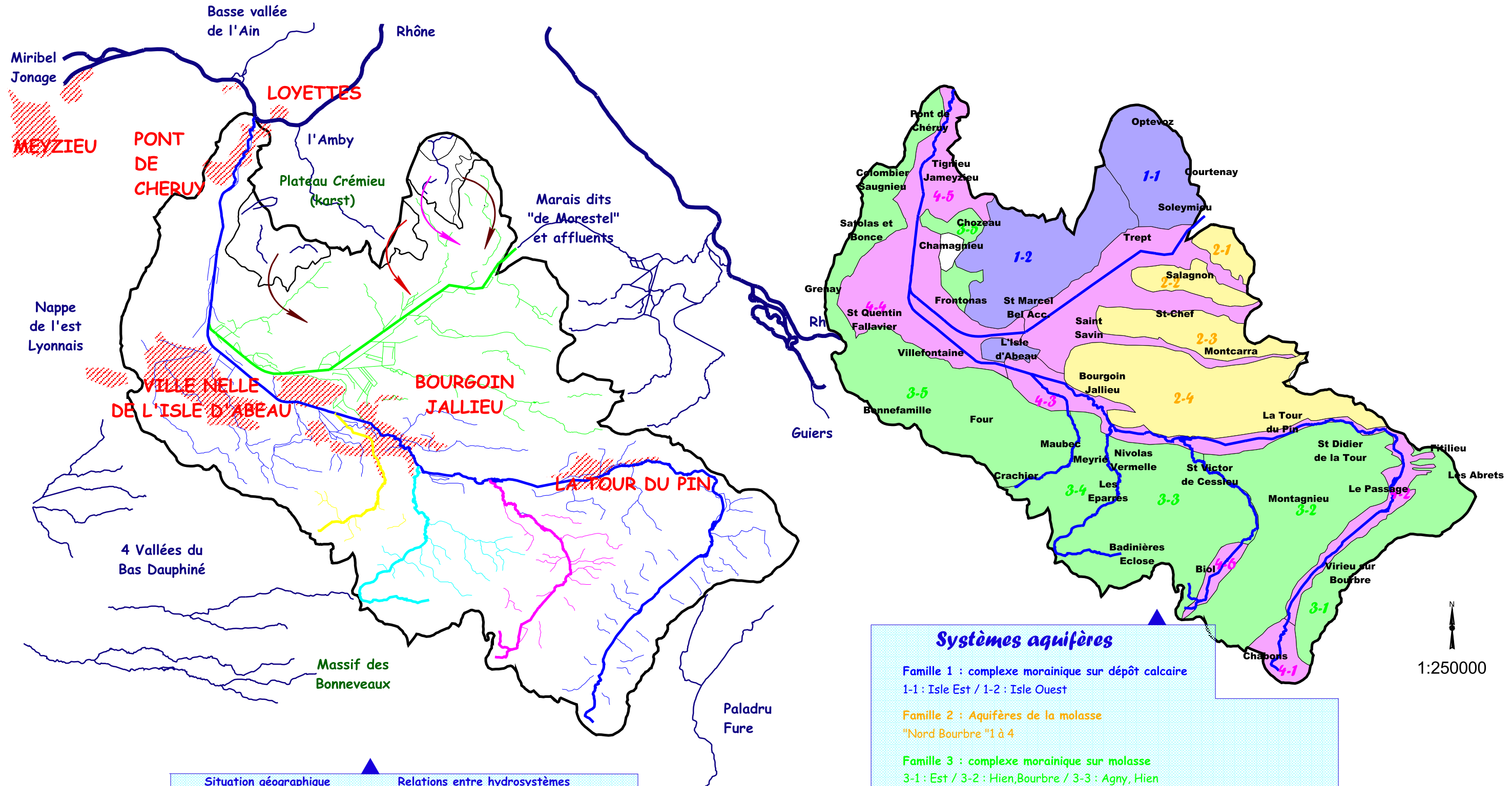


SAGE Bourbre

□ Périmètre S.A.G.E



Carte élaborée par la commission Locale de l'eau début 2002 ; validée par la CLB juillet 2002
Sources : Périmètre SAGE arrêté interpréfectoral n° 97-2118 du 8/04/97
Géologie : Synthèse des cartes 1/50 000è - BRGM



Situation géographique

- Agglomération
- Bourbre et affluents
- Agny et affluents
- Bion et affluents
- Canal Catelan et affluents
- Hien et affluents
- Rhône
- Systèmes voisins

Relations entre hydrosystèmes
Transfert naturel d'eaux souterraines vers Bassin de la Bourbre

- Quasi-certain
- Probable
- Hypothétique

S.A.G.E.

- Périmètre S.A.G.E.
- Limite du bassin versant de la Bourbre

Systèmes aquifères

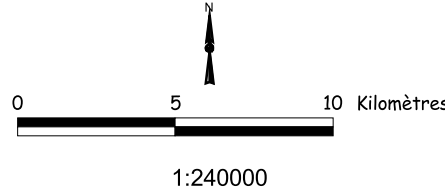
Famille 1 : complexe morainique sur dépôt calcaire
1-1 : Isle Est / 1-2 : Isle Ouest

Famille 2 : Aquifères de la molasse
"Nord Bourbre" 1 à 4

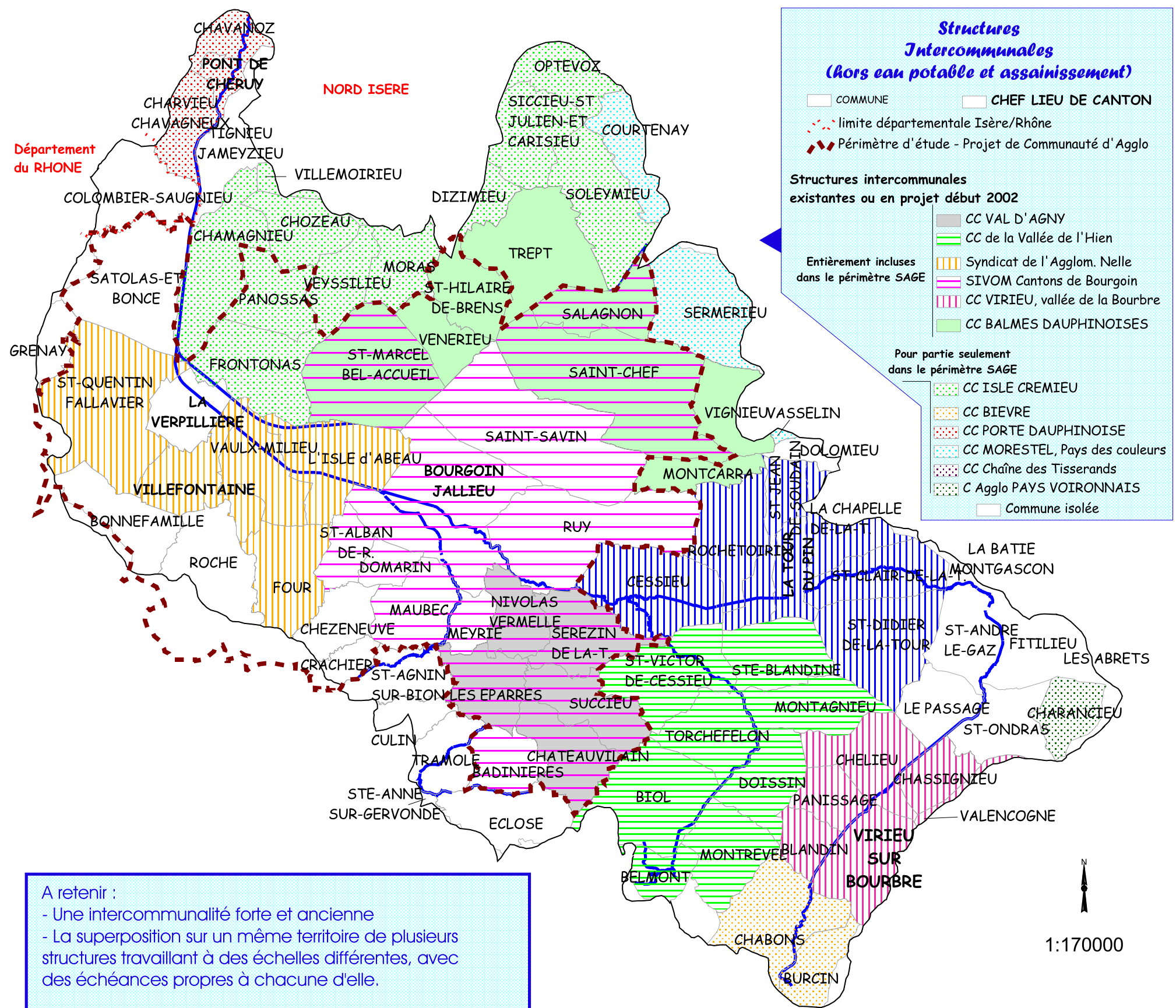
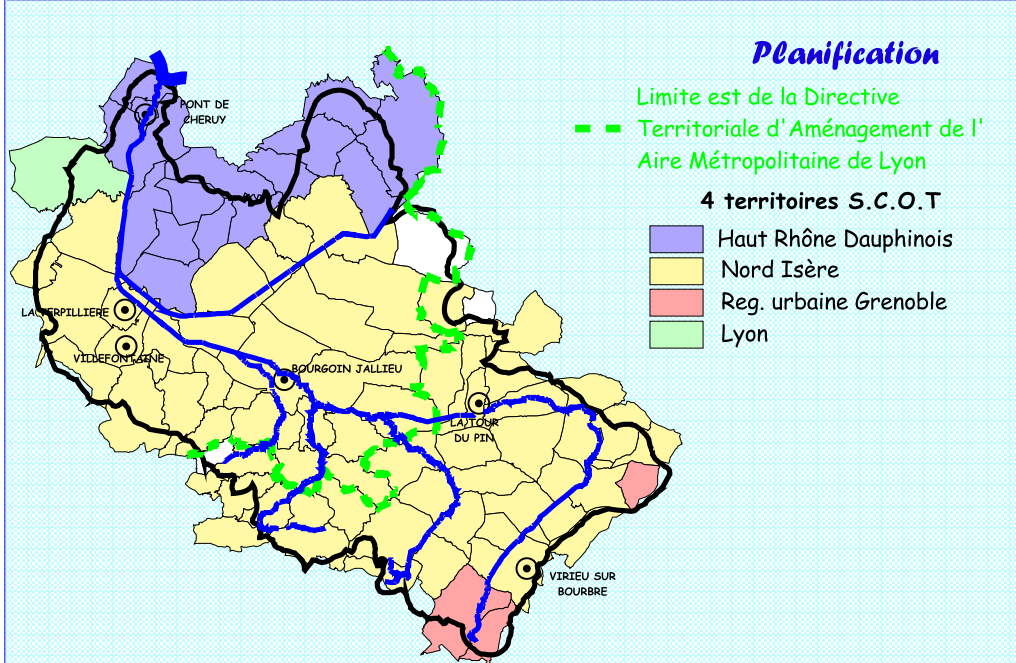
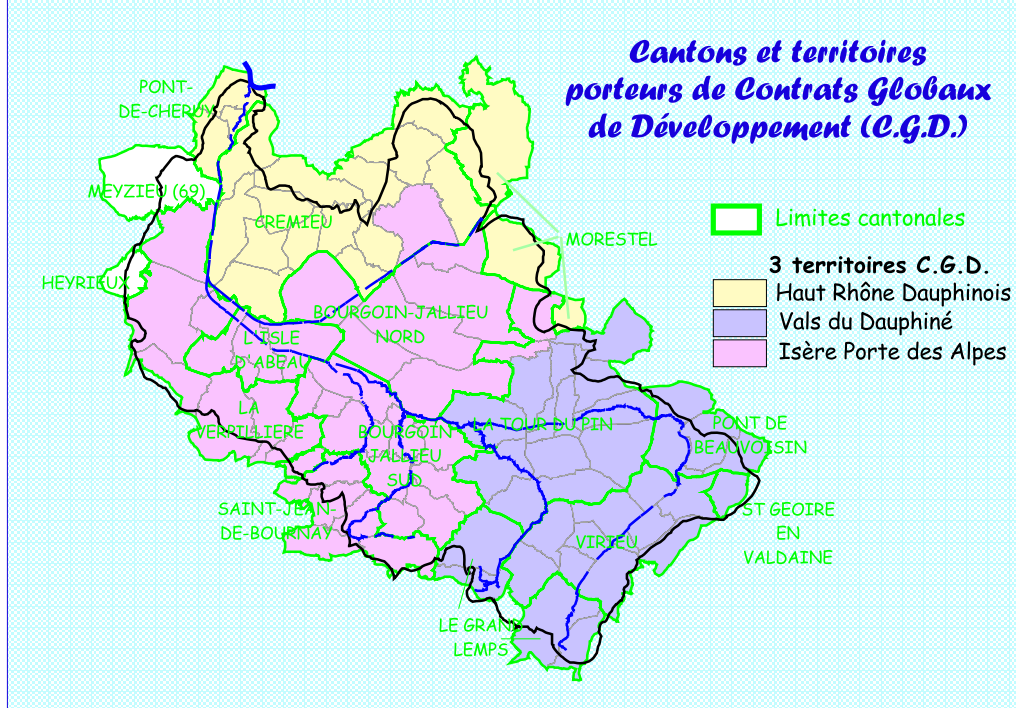
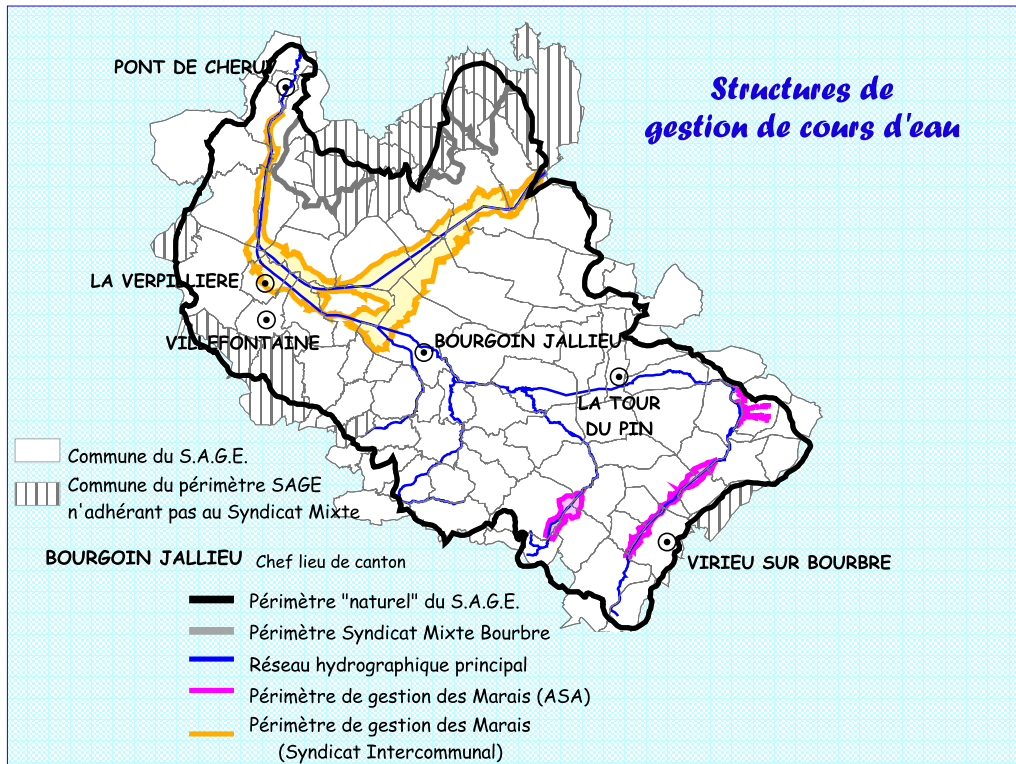
Famille 3 : complexe morainique sur molasse
3-1 : Est / 3-2 : Hien, Bourbre / 3-3 : Agny, Hien
3-4 : Bion, Agny / 3-5 : Arc Grenay

Famille 4 : Aquifères des terrasses alluviales
4-1 : Haute Bourbre / 4-2 : Bourbre moy Vernay / 4-3 : Nappes de Chesnes
4-4 : Bourbre aval / 4-5 : Catelan / 4-6 : Biol

SAGE Bourbre



Limites Administratives (acteurs institutionnels)



A retenir :

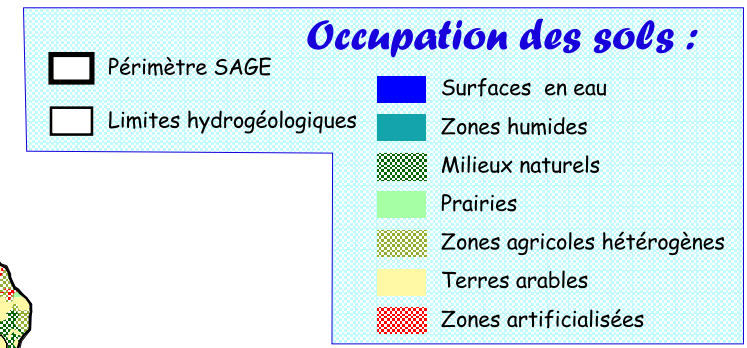
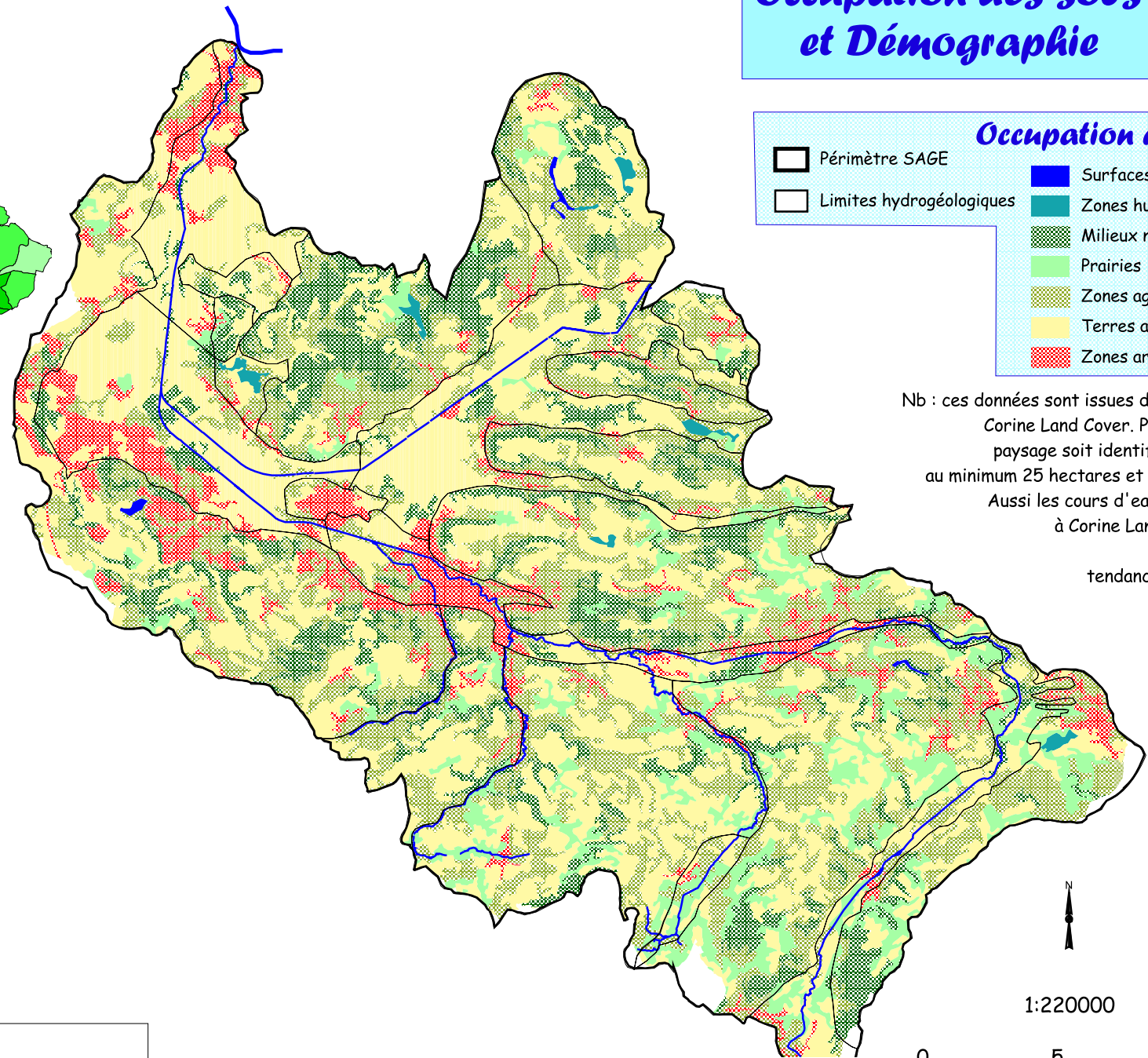
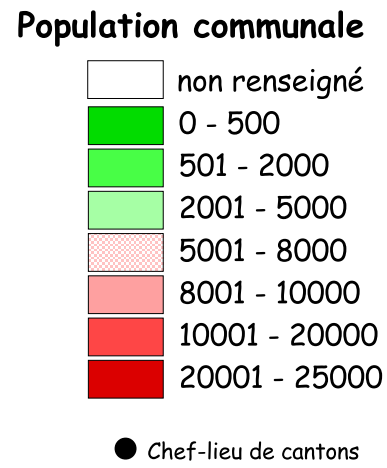
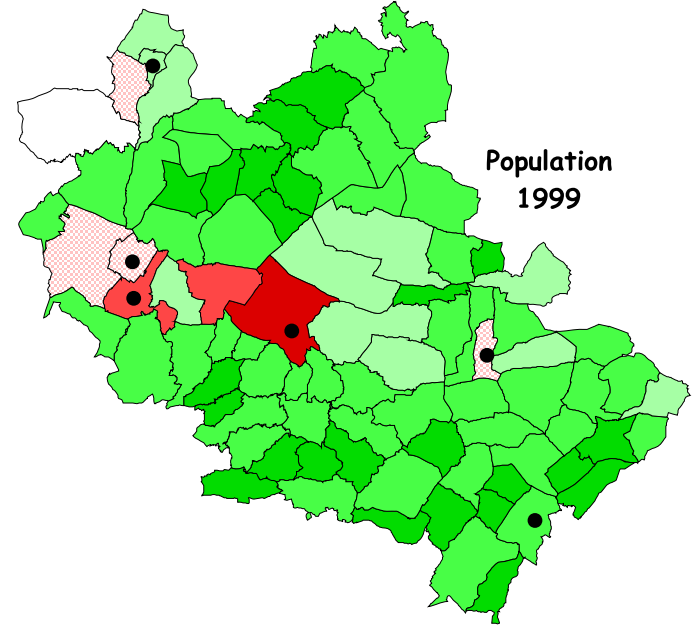
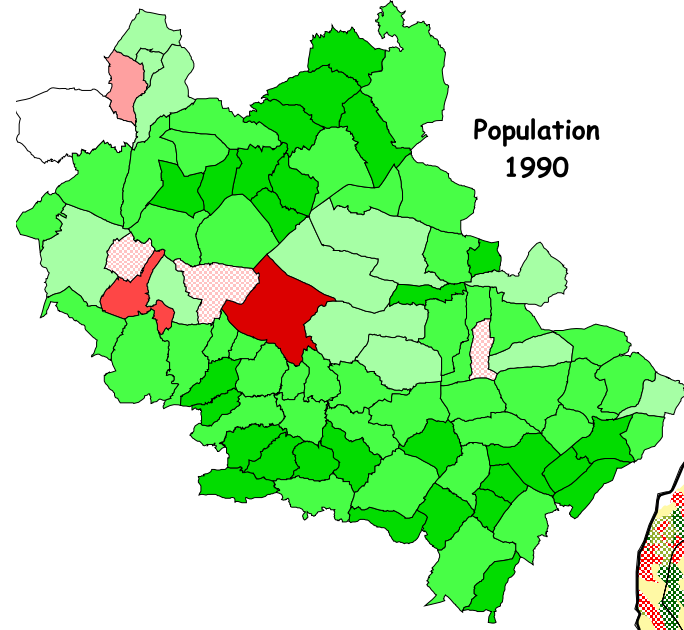
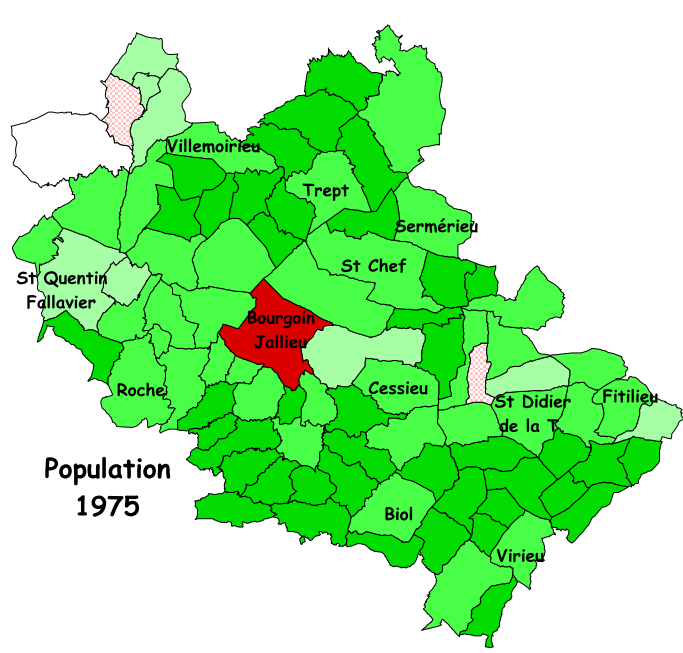
- Une intercommunalité forte et ancienne
- La superposition sur un même territoire de plusieurs structures travaillant à des échelles différentes, avec des échéances propres à chacune d'elle.

Avec la réforme de l'intercommunalité, les limites de compétences entre communautés de communes (aménagement du territoire), Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin (gestion des cours d'eau canalisés pour le drainage) et Syndicat Mixte du Bassin de la Bourbre (gestion globale de l'eau) deviennent floues

SAGE Bourbre

Carte élaborée par la commission Locale de l'eau - Validée en Juillet 2002
Sources : Périmètre SAGE = arrêté interpréfectoral n° 97-2118 du 8/04/97
+ Porté à connaissance préfectoral - 1999/Sous Préfecture La Tour du Pin (2001)

Occupation des sols et Démographie



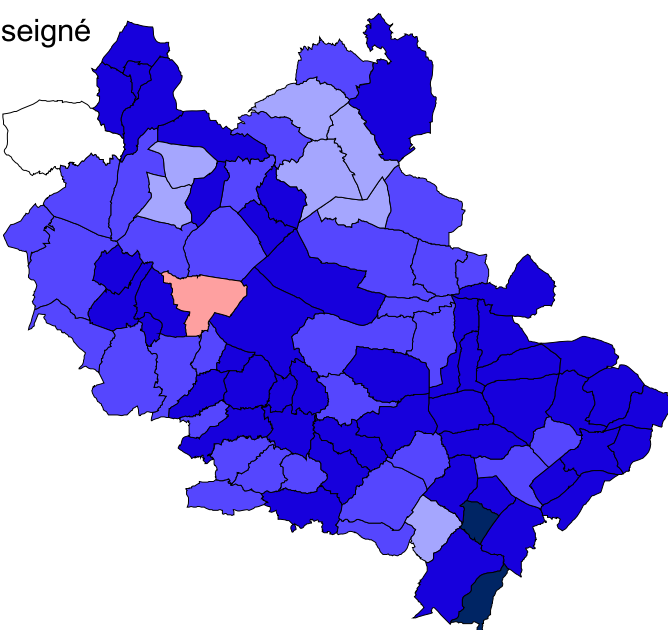
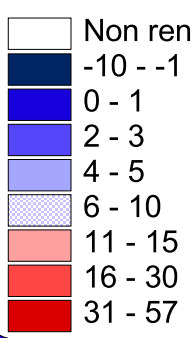
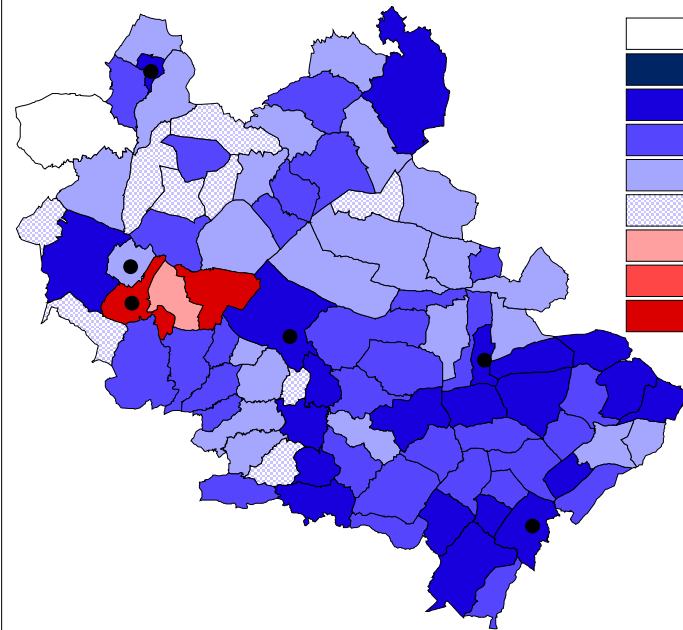
Nb : ces données sont issues de la base de données Corine Land Cover. Pour qu'un élément du paysage soit identifié, il faut qu'il fasse au minimum 25 hectares et 100 mètres de large. Aussi les cours d'eau ont été superposés à Corine Land Cover. Cette carte indique les grandes tendances du bassin versant.



Entre le recensement 1975 et le recensement 1990

Evolution annuelle de la population

Entre le recensement 1990 et le recensement 1999



A retenir :

Une urbanisation forte et dense de la vallée et une agriculture prépondérante. Les milieux naturels sont très morcelés, n'occupant une part significative du territoire que sur le plateau de Crémieu.

Historiquement, les communes les plus peuplées sont les villes de la vallée (voir cartes de gauche). Hormis la forte croissance liée à la Ville Nouvelle, la tendance est à la croissance de la population dans les villages alentour, notamment à l'ouest et au nord du bassin sous influence Lyonnaise et Berjallienne plutôt qu'au sud-est (influence Grenobloise plus limitée)

SAGE Bourbre

SAGE Bourbre

PLATEAU DE CREMIEU (16 UGB/km²)
 Terrains la bourables en grandes cultures
 Coteaux pâturés en perte de vitesse

Sous unités agricoles

La carte reflète les grandes unités selon l'importance de l'élevage bovin. Le nombre d'UGB/km² permet de comparer les territoires selon une certaine "pression de pollution azotée"

BOURBRE AVAL (6 UGB/km²)

PLAINE DE BOURGOIN et VILLE NOUVELLE (10 UGB/km²)
 -Cf. bloc paysage 4-
 Plaines en grandes cultures (maïs)
 Coteaux herbagers

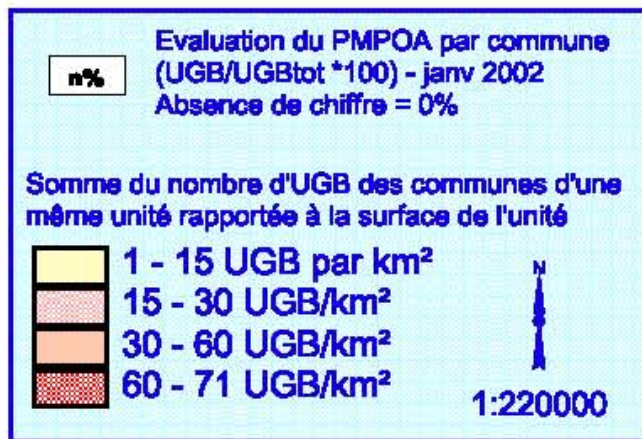
PLATEAU et collines (29 UGB/km²)
 -Cf. bloc paysage 3-
 Céréales pour la vente et l'alimentation des troupeaux / Surfaces fourragères

BALMES DAUPHINOISES (23 UGB/km²)
 -Cf. bloc paysage 2-
 Plaines en grandes cultures ; Coteaux en pâtures
 (vigne sur les coteaux les mieux exposés)

VALLEE DE LA TOUR (43 UGB/km²)
 -Cf. bloc paysage 4-
 Entité mixte "carrefour"

VALLEE de l'HIEN (52 UGB/km²)
 -Cf. bloc paysage 1-
 Maïs ensilage, Prairies, Céréales pour l'alimentation des troupeaux et pour la vente

HAUTE BOURBRE (71 UGB/km²)
 -Cf. bloc paysage 1-
 Maïs ensilage, Prairies, Céréales pour l'alimentation des troupeaux principalement



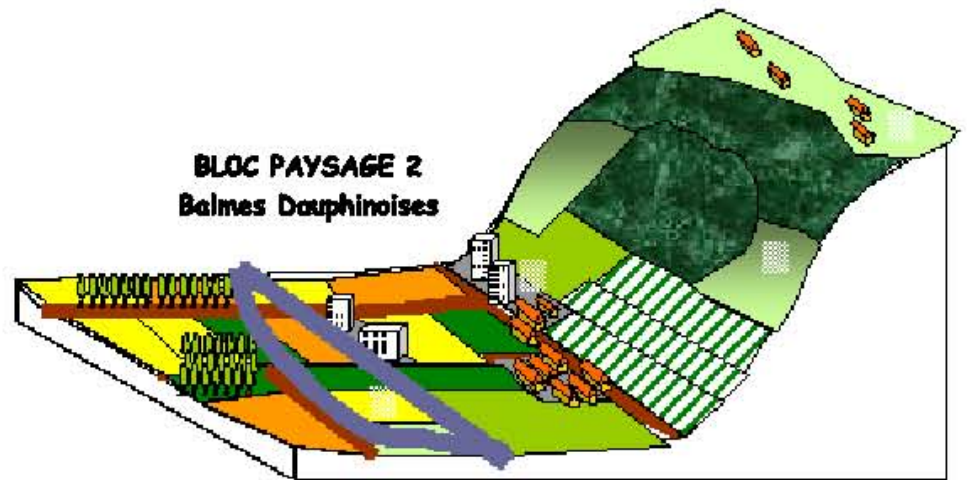
UGB = Unité Gros Bétail, à laquelle peut être rapporté tout type d'élevage

PMPOA = Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole = aides financières à la mise au norme des exploitations.

BLOC PAYSAGE 1
 Vallées de l'Hien et de la Haute Bourbre



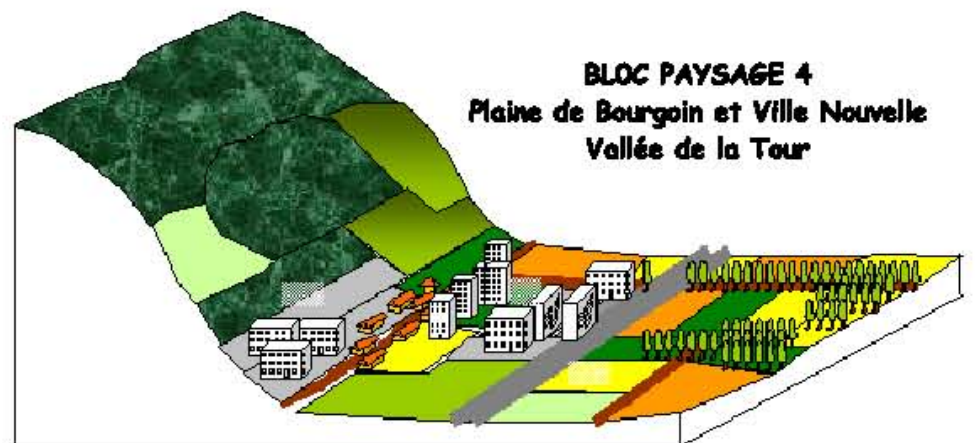
BLOC PAYSAGE 2
 Balmes Dauphinoises



BLOC PAYSAGE 3
 Plateaux et collines



BLOC PAYSAGE 4
 Plaine de Bourgoin et Ville Nouvelle
 Vallée de la Tour



Ces blocs paysages sont schématiques ;
 ils permettent d'illustrer les grandes tendances du paysage qui s'identifie en premier lieu par l'agriculture.
 Les paysages sont différents d'un secteur à l'autre du périmètre SAGE, en lien avec des types d'exploitation et des pratiques différents.

A retenir :

L'agriculture s'est adaptée au territoire.

L'agriculture a façonné les paysages.

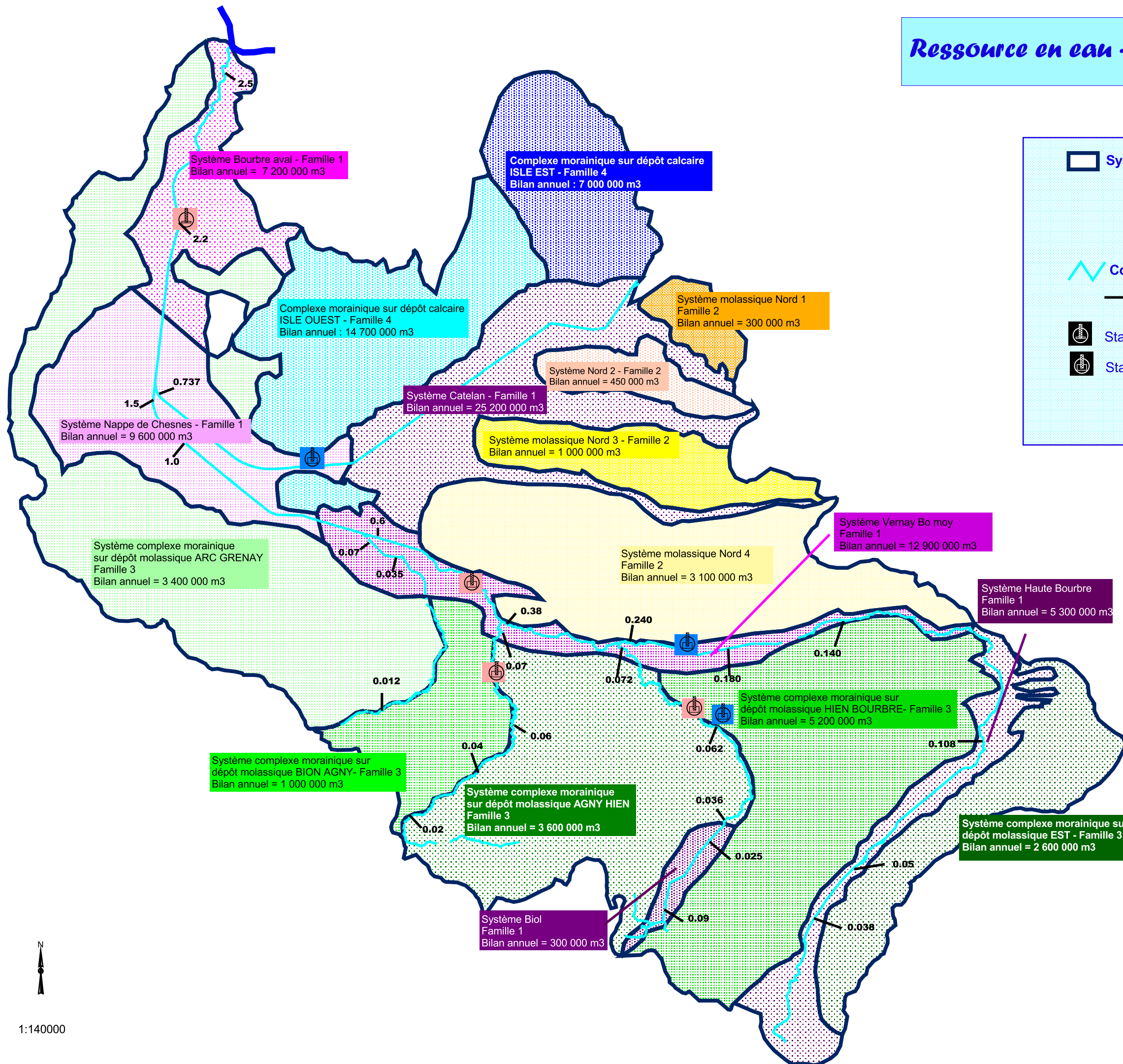
La carte reflète les grandes unités de territoire selon l'importance de l'élevage bovin. Le nombre d'UGB/km² permet de comparer les territoires selon une certaine "pression de pollution azotée".

Source :
 Statistiques agricoles (RGA 2000 et Agence de l'Eau RMC 2002 pour le PMPOA)
 Unité de territoire : Chambre d'Agriculture de l'Isère (fruit des études menées dans les Contrats Globaux de Développement (1999-2000)).

Occupation des sols et agriculture
(paysages et pression de pollution)

Etat des lieux
1.4b

Carte élaborée par la CLE début 2002 . Validée en Juillet 2002



- Systeme aquifere**
Pour chaque systeme est indique le bilan annuel
= Apports aux limites + precipitations efficaces
= sorties aux limites en l'absence de prelevements
La difference entre le bilan d'un sous-systeme et le bilan du sous-systeme en aval peut s'expliquer par le drainage des nappes par les cours d'eau
- Cours d'eau principaux**
— 0.00 Débit de référence d'étiage rattaché au cours d'eau (source = DDAF) - en m³/s
- Station hydrométrique fiable à l'étiage
- Station hydrométrique (Moins de 10 ans de mesure)
- Station fonctionnant actuellement
- Station ayant produit des données dans le passé

A retenir :

En lien avec la nature géologique des réservoirs aquifères, les aquifères les plus productifs sont les moraines (sources), et les alluvions des fonds de vallées. Noter le bilan de la nappe du Catelan, alimentée en partie par le plateau de Crémieu et la molasse ; le bilan moindre de la nappe "Chesnes" reflète un drainage important par les cours d'eau. Ainsi en dehors de tout usage, l'assèchement du marais par la canalisation du Catelan limite la recharge des nappes donc le soutien des étiages, mais nous ne pouvons le quantifier.

L'hydrologie (débits) des cours d'eau est relativement mal connue, sauf à l'aval du bassin : station de Jamezieu (40 ans de mesures) Les débits de référence d'étiages sont faibles ; l'apport du Catelan reste intéressant.